



FONDS VERT CLIMAT - FVC

APPUI PRÉPARATOIRE À L'ACCÈS AU FONDS VERT CLIMAT

APPUI À LA PRÉPARATION DU PROGRAMME PAYS DE LA RÉPUBLIQUE DU TOGO

ANALYSE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE

IDENTIFICATION DES DOMAINES PRIORITAIRES D'INVESTISSEMENT

ÉLABORATION DU « PROGRAMME PAYS »

RAPPORT DE MISSION 1

APPUI AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES (MERF),
AUTORITÉ NATIONALE DÉSIGNÉE (AND) POUR LA RÉPUBLIQUE DU TOGO

PRESTATION DE SERVICE OFFERTE DANS LE CADRE DU MANDAT OCTROYÉ PAR LE
CENTRE DE SUIVI ÉCOLOGIQUE (CSE), ENTITÉ ACCRÉDITÉE (EA) DU FVC, RETENUE PAR LE
MERF POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPUI À LA PRÉPARATION DU PROGRAMME PAYS
(AMI NO. 02/READINESS-TOGO/UFC/CSE_SÉNÉGAL/2106).

RAPPORT DE MISSION 1 PRODUIT CONJOINTEMENT PAR :

ROLAND **ROBIN**, M.A.
GÉOGRAPHE ÉCONOMISTE
CONSULTANT INTERNATIONAL

AKPÉ KOMI **AGBOSSOU**, PH.D.
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS/UNIVERSITÉ DE LOMÉ
CONSULTANT NATIONAL



RAPPORT DE MISSION 1

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES

- 1.0 Faits saillants de la mission
- 2.0 Consultation des parties prenantes
 - 2.1 L'atelier du 22 mars
 - 2.2 Les rencontres individuelles
- 3.0 Liste des documents de politique, stratégie et programmation collectés durant la mission
- 4.0 Analyse préliminaire et sommaire des mesures en faveur du climat contenues dans les principales stratégies nationales
- 5.0 Premières conclusions et perspectives

Annexe 1 – Liste des participants à l'atelier du 22 mars

SIGLES ET ACRONYMES

ADB	<i>African Development Bank</i>
AF	<i>Adaptation Fund</i>
AFHON	Actions en Faveur de l'Homme et de la Nature
ANGE	Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
APD	Aide Publiques au Développement
BAU	<i>Business As Usual</i> (projections)
BAD	Banque Africaine de Développement
CCAC	<i>Climate Clean Air Coalition</i>
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CNP	Conseil National du Patronat
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au Niveau National
DE	Direction de l'Environnement
DEP	Direction des Études et de la Planification
DGMN	Direction Générale de la Météorologie Nationale
DPPSE	Direction des Politiques, de la Planification et du Suivi-Évaluation
DRF	Direction des Ressources Forestières
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESA	École Supérieure des Affaires
ESMS	<i>Environmental and Social Management System</i>
ESS	<i>Environmental and Social System</i>
FCFA	Francs de la Communauté Financière d'Afrique
FOA	Organisation Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture / <i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i>
FVC	Fonds Vert Climat
GCF	<i>Green Climate Fund</i>
GEF	<i>Global Environmental Fund</i>
GES	Gaz à Effet de Serre
GHG	<i>Green House Gas</i>
INDC	<i>Intended Nationally Determined Contributions</i>
ITRA	Institut Togolais pour la Recherche Agricole
JVE	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
MAEH	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique
MCIPSPT	Ministère du <Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MERF	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
MES	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MIT	Ministère des Infrastructures et des Transports
MME	Ministère des Mines et de l'Énergie
MPDAT	Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

MSPS	Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
MUHCV	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie
NAMA	<i>Nationally Appropriate Mitigation Actions</i>
NAP/PNA	<i>National Adaptation Plan / Plan National d'Adaptation</i>
NAPA	<i>National Adaptation Plan of Action</i>
NCS	<i>National Communication Strategy</i>
NESP	Note des Éléments Stratégiques Prioritaires
ODEF	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
OMD	Objectifs de Millénaire pour le Développement
OPED	Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable
PAFN	Plan d'Action Forestier National
PANER	Plan d'Action National des Énergies Renouvelables
PANGDRMC	Plan d'Action National pour la Gestion Durable des Ressources Marines et Côtières
PGICT	Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
PIB	Produit Intérieur Brut
PNACC	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PNAE	Plan National d'Action pour l'Environnement
PNAEREE	Plan National d'Action pour l'Énergie Renouvelable et l'Efficiace Énergétique
PNDMA	Politique Nationale en Matière d'Agriculture
PNE	Politique Nationale de l'Environnement
PNGE	Plan National de Gestion de l'Environnement
PNIASAN	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNIERN	Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRCNDGE	Projet de Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisées de Gestion de l'Environnement et des Ressources Forestières
PSTSAT	Plan Stratégique pour la Transformation de l'Agriculture au Togo
REDD+	Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
REED+	
SAM	Sans Aucune Mesure (projections)
SAZOF	Société d'Administration de la Zone Franche
SCAPE	Stratégie pour une Croissance Accélérée et la Promotion de l'Emploi
SPANB	Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité
TAP	<i>Technical Advisory Panel (Comité Technique d'Évaluation)</i>
TCNCC	Troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques
UCT	Union des Communes du Togo
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
WACA	<i>West African Coastal Areas</i>
WASCAL	<i>West African Science Service Center on Climate Change and Adapted Land Use</i>

1.0 Faits saillants de la mission

La mission s'est déroulée comme prévu, à Lomé, du dimanche 19 mars au dimanche 26 mars 2017, dates d'arrivée et de départ du consultant international, M. Roland **Robin**. Le consultant national, Dr. Akpé **Agbossou**, s'est mis en contact avec le consultant international dès son arrivée pour travailler en étroite collaboration avec celui-ci jusqu'au samedi 25 mars, veille de son départ.

Une rencontre initiale avec M. Eso Sam Abdou Rassidou **Agrignan**, point focal au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), l'Autorité nationale désignée (AND) pour le Fonds Vert Climat (FVC), aura permis de :

- faire connaissance.
- discuter et s'entendre sur quelques points touchant le mandat à exécuter en ce qui a trait, notamment, à la forme « finale » que doit prendre le Programme-pays à élaborer.
- discuter et s'entendre sur la teneur de l'atelier devant réunir les parties prenantes le mercredi 22 mars.
- revoir et établir un programme de visites individuelles des ministères et organisations les plus directement concernés par l'élaboration du Programme-pays.

Dans la foulée de cette rencontre, Monsieur Agrignan a fait parvenir aux ministres et/ou autorités en charge des institutions visées, une lettre les informant de la visite éventuelle des consultants et de la nature de leur démarche.

Le travail des consultants s'est alors inscrit dans une suite de démarches visant d'abord à préparer la présentation qui devait servir de support à l'atelier du 22 mars, et à amorcer les rencontres individuelles des parties prenantes les plus directement concernées.

Il a fallu composer avec le fait qu'il n'est guère possible d'organiser plus de trois rencontres par jour, étant donné que le temps imparti à la mission ne permettait pas d'inscrire ces visites dans un calendrier (programme) précis qui aurait été distribué en même temps que les lettres aux différents ministères, et qu'il a fallu s'accommoder de la disponibilité des personnes qu'il nous fallait rencontrer, le plus souvent, les Directeurs généraux des Directions concernées dans les différents ministères.

Grâce à ces rencontres individuelles, et grâce au travail préalable du consultant national qui s'était déjà appliqué à collecter un certain nombre de documents pertinents figurant dans la note méthodologique, la mission aura pu collecter l'ensemble de la documentation nécessaire, bien que certains documents doivent encore être livrés par courriel au cours de la semaine suivant la fin de la mission.

La mission a pu noter partout, et à tous les niveaux, un intérêt marqué pour le FVC.

2.0 Consultation des parties prenantes

2.1 L'atelier du 22 mars

Il a été convenu, lors de la réunion initiale avec M. Agrignan que l'atelier devait porter sur le lancement des travaux devant conduire à l'élaboration du Programme-pays à présenter au Fonds Vert Climat. Il a donc été convenu que l'atelier comporterait trois présentations portant sur les thèmes suivants :

- bref rappel des éléments du FVC ayant un rapport direct ou indirect avec la préparation du Programme-pays,
- cadre de concertation devant mener à la plus grande appropriation possible du Programme-pays par les parties prenantes,
- mandat des consultants responsables de l'élaboration du programme-pays.

Cet atelier s'est déroulé dans les locaux du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF). Il a été officiellement ouvert par le Secrétaire général de l'Environnement en présence du Directeur de l'Environnement. Il s'est déroulé de 9h30 à 13h30. Les participants étaient au nombre de 45 représentants de 17 organisations concernées, représentant elles-mêmes 31 directions, divisions, services ou projets :

- Présidence de la République
- Ministère de la Planification et du Développement – MPD
- Ministère de l'Économie et des Finances – MEF
 - Direction de l'Économie (DE)
- Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières – MERF
 - Point focal Autorité Nationale Désignée/FVC
 - Point focal CCNUCC
 - Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE)
 - Direction de l'Environnement (DE)
 - Direction des Ressources Forestières (DRF)
 - Direction des Études et de la Planification (DEP)
 - Projet de Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisées de Gestion de l'Environnement et des Ressources Forestières (PRCNDGE)
 - Projet REDD+
 - Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF)
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique – MAEH
 - Direction des Politiques, de la Planification et du Suivi-Évaluation (DPPSE)
- Ministère des Mines et de l'Énergie – MME
 - Direction Générale de l'Énergie
 - Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET)
 - Direction des Études et du Développement

- Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie – MUHCV
- Ministère de la Santé et de la Protection Sociale - MSPS
- Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme – MCIPSPT
 - Direction de l'Industrie
 - Direction de la Promotion du Secteur Privé
 - Division Sécurité maritime et Protection de l'Environnement
- Ministère des Infrastructures et des Transports – MIT
 - Société des Transports de Lomé (SOTRAL)
 - Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN)
 - Division Étude et Recherche
- Ministère de l'Enseignement Supérieur – MES
 - École Supérieure d'Agronomie (ESA)
 - École Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI)
 - Faculté des Sciences / Département de Chimie
 - Faculté des Lettres et Sciences Humaines / Département de Géographie
 - Institution de Recherche / *West African Science Service Center on Climate Change and Adapted Land Use (WASCAL)*
- Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF)
- Communautés à la Base – Union des Communes du Togo (UCT)
- ONG
 - Organisation pour l'Environnement et le Développement durable (OPED)
 - Actions en faveur de l'Homme et de la Nature (AFHON)
 - Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE)
- Patronat et Secteur privé
 - Conseil National du Patronat (CNP)
 - Consultant indépendant

Chacune des trois présentations a suscité l'intérêt des participants qui ont été nombreux à poser des questions et à exprimer des avis relatifs au modèle d'affaires du FVC, à ses caractéristiques et aux mécanismes qu'il propose au financement des programmes ou projets qui seront présentés pour financement. Les attentes semblent élevées et certains s'inquiètent de l'accès réel qu'ils auront aux instruments de financement proposés par le FVC.

La présentation de l'approche et des critères retenus par les consultants pour reconnaître les investissements prioritaires à inscrire dans le Programme-pays a également suscité de nombreuses questions. Il a été précisé à ce titre que le mandat des consultants n'était pas de reprendre le travail déjà accompli dans le cadre de l'établissement des Politiques, Stratégies et Programmes nationaux déjà soumis à la consultation et qui ont déjà reçu l'aval des parties prenantes. Il a été rappelé ainsi que ces documents de politique, de stratégie et de programmation qui intègrent déjà pour la plupart les priorités nationales serviront de toile de fond à l'analyse, qu'il s'agisse des ODD, du PND, de la SCAPE, de

la CDPN, des diverses stratégies et programmes sectoriels ayant trait au DD et s'intéressant directement à la saine gestion de l'espace, des ressources et du bien-être des populations.

Cet atelier aura permis de rejoindre bon nombre des parties prenantes que le temps limité dévolu à la mission n'aura pas rendu possible autrement. Ces participants sont désormais informés du travail en cours et ont été invités à contribuer à cette démarche en livrant l'information pertinente dont elles disposent, et en n'hésitant pas de prendre contact avec l'AND pour toute question qui les préoccuperait. Certains participants ont souhaité que l'AND prenne, si possible, des dispositions pour que les parties prenantes de l'intérieur du pays puissent être associées dans l'avenir à ces consultations. Plusieurs se sont procuré une copie numérique de la présentation. La liste des participants est fournie en annexe.

2.2 Les rencontres individuelles

Les rencontres individuelles avaient été amorcées avant même la tenue de l'atelier. Elles ont permis de rejoindre les ministères concernés au premier chef, et les représentants de certains programmes ou projets directement impliqués dans des problématiques relatives à l'adaptation aux effets du changement climatique et aux mesures d'atténuation de ce phénomène. Ces rencontres étaient structurées selon le schéma suivant :

- présentation des consultants et du contexte entourant la rencontre,
- échange sur les possibilités offertes par le FVC dans le cadre de la mission de la structure rencontrée,
- identification des documents de politique, de stratégie et de programmation élaborés ou en voie d'élaboration ou de révision par la structure rencontrée,
- collecte des documents immédiatement disponibles et/ou établissement du mode de transmission de ces documents aux consultants dans les jours à venir,
- information quant aux prochaines étapes du processus d'élaboration du Programme pays,
- invitation à participer activement au processus en cours.

Les structures ainsi rejointes et rencontrées sont les suivantes. Plusieurs d'entre elles ont ou avaient délégué un représentant à l'atelier du 22 mars.

- À la Primature – Conseiller économique du Premier Ministre
- Au Ministère de la Planification et du Développement
 - Direction de la Mobilisation des Ressources
 - Direction de la Planification et des Politiques de Développement
- Au Ministère de l'Économie et des Finances
 - Direction de la Dette Publique
 - Direction du Budget
- Au Ministère des Mines et de l'Énergie
 - Direction Générale de l'Énergie
- Au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie

- Secrétariat Général
- Cabinet du Ministre
- Au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique
 - Direction des Politiques, de la Planification et du Suivi
 - Direction Technique pour la Politique
- Au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
 - Direction de l'Environnement – Bureau du DG
 - Direction de l'Environnement – Bureau du Point Focal AND
 - Plateforme Prévention des Risques et Gestion des Catastrophes
 - ODEF – Le responsable en poste
 - Projet REDD+ - Le coordonnateur
 - Projet Érosion Côtière – Le coordonnateur
 - Projet PGICT – Le coordonnateur adjoint
- À l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement – ANGE
 - Direction des Évaluations et de l'Intégration Environnementale

Ces rencontres individuelles auront permis de rejoindre directement 8 structures et 17 Directions et/ou bureau de projets impliqués dans la gestion des fonds publics, du territoire, des ressources naturelles et de l'environnement. Ces structures se sont toutes montrées intéressées par les possibilités offertes par le Fonds Vert Climat. On peut donc considérer que les attentes sont élevées et généralisées par rapport aux outils de financement que propose le Fonds Vert Climat.

Une information complémentaire à celle qui avait été préalablement identifiée comme essentielle à récolter a aussi pu être collectée pendant les visites, sinon via des correspondances ultérieures par courriels. Là où le temps a malheureusement manqué, c'est au niveau de la société civile (secteur privé, ONG) et des partenaires actifs de l'aide internationale qu'il n'a pas été possible de rencontrer. Souhaitons que la prochaine mission le permette.

Il est possible de conclure que cette première mission a permis d'informer et d'échanger avec les organisations ou structures concernées au premier chef par l'adaptation au changement climatique et par l'atténuation de ce phénomène qui risque d'hypothéquer sévèrement certaines communautés et certains écosystèmes productifs dont l'exploitation est essentielle au développement économique du pays.

3.0 Liste des documents de politique, de stratégie et de programmation collectés par la mission

La mission a collecté plus de 50 documents qui devront être consultés et analysés pour en extraire les éléments pertinents d'encadrement juridique, de politique, d'orientation stratégique et de programmation susceptibles de fournir une assise à la priorisation des investissements en matière d'adaptation au changement climatique et de contribution à l'atténuation de ce phénomène planétaire. En voici la liste. Certains documents n'ont pu nous être livrés au moment du passage de la mission sur le terrain. Un suivi sera exercé afin de les récupérer avant que ne soit initiée l'analyse de l'ensemble de cette information, et la préparation de l'atelier national de validation et concertation à tenir en juin 2017.

3.1 Documents établissant le cadre juridique

- Loi-cadre sur l'environnement (2016)
- Loi portant Code forestier (2016)
- Loi portant protection des risques biotechnologiques
- Décret de promulgation de la Loi-cadre sur l'Environnement
- Arrêté portant réglementation de l'exportation et réexportation de bois de teck et autres essences (2016)
- Arrêté portant réglementation du processus d'élimination des substances altérant la couche d'ozone et des équipements les contenant (2002)

3.2 Documents de politique générale ou sectorielle

- Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (*à obtenir*)
- Vision Togo 2030 (*en développement*)
- Rapport sur l'Aide Publique au Développement (MPDAT – PNUD) (2014)
- Politique nationale de l'Environnement (PNE) (MERF) (2011)
- Politique nationale de développement en matière d'agriculture (PNDMA) (*à obtenir*)
- Document de Politique agricole assortie du Plan stratégique pour la Transformation de l'Agriculture au Togo à l'Horizon 2030 (PA-PSTSAT 2030) (MAEH) (2015)
- Guide d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les documents de planification au Togo (2016)
- Troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques (TCNCC) (MERF) (2015)

3.3 Documents de stratégie et d'orientation générale ou sectorielle

- Cadre stratégique du Plan national de Développement 2018-2022 (PND)

- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2009-2011(DSRP-C)
- Stratégie et Plan d'action national pour la biodiversité (SPANB 2011-2020) (MERF) (2014)
- Stratégie pour une Croissance accélérée et la Promotion de l'Emploi 2013-2017 (SCAPE) (2013)
- Note des Éléments stratégiques prioritaires (NESP) de la mise en œuvre de la SCAPE 2013-2017. (MAEH) (2013)
- Stratégie nationale de mise en œuvre de la CCNUCC. (MERF) (2011)
- Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) (2015)
- Identification des barrières, lacunes et besoins en capacités pour faciliter les mesures d'atténuation au Togo (2012)
- Priorité résilience pays (PRP-AGIR) du Togo. (AGIR) (2015)
- Analyse du cadre juridique et institutionnel de gestion du littoral au Togo. *Projet West Africa Coastal Areas* (WACA) (2017)
- Options de reconversion des acteurs de la filière d'extraction de granulats marins sur le littoral togolais. (FAO) (2014)
- Études complémentaires pour la préparation du Projet de renforcement de la résilience climatique des infrastructures en zone côtière au Togo. (MERF/Artelia) (2017)
- Promotion de l'Aménagement durable des Forêts Africaines – Principes, Critères, Indicateurs et Vérificateurs (PVIV) pour les Plantations forestières du Togo (MERF) (2012)
- Préparation du Projet de renforcement des services hydrométéorologiques au Togo. Présentation par le Point focal national ONU/SIPC. (MERF) (2017)
- Carte nationale des capacités en environnement (CNCE) au Togo. (ANGE) (2013)
- Stratégie d'Endettement Public pour l'année 2012 (MEF)

3.4 Documents de programmation sectorielle

- Plan national d'action pour l'Environnement (PNAE)
- Plan d'action forestier national (PAFN – Phase 1 : 2011-2019) (MERF)
- Plan national d'action pour l'Énergie renouvelable et l'Effizienz énergétique (PNAEREE) (MME) (2015)
- Plan d'action national des Énergies renouvelables (PANER) (MME)
- Plan d'action national d'Effizienz énergétique (PANEE 2015-2030) (CDEAO-ECOWAS) (2015)
- Programme national de lutte contre la désertification (PNLD) (*à obtenir*)
- Programme national de gestion de l'Environnement (PNGE) (*à obtenir*)
- Programme national d'investissement pour l'Environnement et les Ressources naturelles 2011-2015 (PNIERN) (2010)

- Plan d'action national pour la gestion durable des ressources marines et côtières du Togo (MERF) (2010)
- Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) – Plan d'Investissement 2016-2025 (MAEH)
- Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)
- Propositions d'investissement dans le domaine de la sécurité alimentaire
- PNIASA (Plan d'investissement provisoire 2016-2025)
- Programme de Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+)
- Programme national d'Actions décentralisées de Gestion de l'Environnement (PNADE) (2013)
- Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PANA)(MERF) (2009)
- Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Togo (PNACC) (2016)
- Plans d'actions nationaux des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de l'énergie durable pour tous (2014) (SE4ALL) (MME/DGE)
- Recueil des Fiches de projets de la DGE/MME.
- Proposition de Mesures pour l'État de Préparation – Fonds de partenariat pour le carbone forestier (MERF) (2013)
- *Strengthening Resilience to Climate Change of Coastal Communities in Togo Project Identification Form* – GEF (2015)
- Étude technico-économique et sociale pour les mesures de lutte contre l'érosion côtière à court, moyen et long terme - Avant-projet détaillé (MERF/Inros Lackner) (2014)
- Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) – Rapport annuel 2016 (MERF)
- Cadre de programmation par pays (CPP) (FAO)

4.0 Analyse préliminaire et sommaire des mesures en faveur du climat contenues dans les principales stratégies nationales

La liste des documents récoltés qui est exposée au chapitre précédent démontre bien la panoplie de documents à caractère politique, stratégique et programmatique produits par le Togo pour guider son développement et répondre aux différentes exigences des secteurs sur lesquels repose son économie. La prise en compte des effets anticipés du changement climatique constitue une préoccupation que plusieurs documents dédiés à cette problématique traitent de manière globale, thématique ou sectorielle.

On remarque que le Plan national de Développement (PND 2018-2022), en voie d'élaboration, propose des axes stratégiques et des objectifs précis. La réponse stratégique spécifique d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ce phénomène, à élaborer dans le cadre de la prochaine mission prévue au mandat des consultants national et international, pourra certes contribuer à l'atteinte de ces objectifs. Ces axes et objectifs sont les suivants¹ :

AXE 1 : Amélioration du bien-être et l'épanouissement de la population

- Objectif stratégique : Rejoindre tous les togolais à ce niveau, où qu'ils soient

AXE 2 : Amélioration de la productivité et de la compétitivité des secteurs de croissance

- Objectif stratégique : Soutenir les secteurs de croissance sur ces aspects

AXE 3 : Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance

- Objectif stratégique : Faciliter l'accès à ces infrastructures (énergie – transport – technologies)

AXE 4 : Gestion durable du territoire, de l'environnement et du cadre de vie

- Objectif stratégique : Assurer la sécurité sur le territoire et offrir un environnement sain et productif

AXE 5 : Renforcement de la gouvernance et consolidation de la paix

- Objectif stratégique : Renforcer les capacités des administrations à tous les niveaux pour mieux répondre aux besoins des citoyens et des agents de développement

Il en est de même de la Stratégie pour une croissance accélérée et la promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017) dont les Axes stratégiques chevauchent largement ceux

¹ Ce document étant encore en élaboration, certaines formulations ont été légèrement modifiées pour agglomérer différentes composantes à faire ressortir, tout en conservant l'esprit du document.

que propose le PND, mais qui apportent certaines nuances toutefois. Ces axes sont les suivants :

AXE 1 : Développement des secteurs à fort potentiel de croissance

- Objectif stratégique : Augmentation de la productivité agricole, industrielle et des services

AXE 2 : Renforcement des infrastructures économiques

- Objectif stratégique : Viser en priorité les secteurs des transports, de l'énergie et des postes et communications

AXE 3 : Développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi

- Objectif stratégique : Promouvoir l'éducation et la formation, les services de santé et de nutrition, l'accès à l'eau potable et l'assainissement du milieu, la protection sociale, l'équité et l'égalité de genre, la jeunesse et l'emploi, les sports et les loisirs, de même que la culture

AXE 4 : Renforcement de la gouvernance

- Objectif stratégique : Étendre ce renforcement à la gouvernance politique et institutionnelle, à la gouvernance administrative et locale, et à la gouvernance économique

AXE 5 : Promotion d'un développement participatif, équilibré et durable

- Objectif stratégique : Renforcer le développement à la base, utiliser l'aménagement du territoire pour réduire les déséquilibres régionaux, assurer la gestion durable des ressources et améliorer le cadre de vie

Les recoupements sont nombreux et assurent la cohérence de la vision du développement. Ces deux documents traduisent déjà en grande partie la position du gouvernement à laquelle la stratégie d'adaptation et d'atténuation devra elle aussi contribuer. En cela, le document qui fait état de la Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN 2015) traduit lui-même une vision largement partagée quant à la stratégie que devrait adopter le pays pour répondre à sa volonté de souscrire à l'effort global de réduction des gaz à effet de serre (GES) et à ses efforts d'adaptation aux effets du changement climatique. Ce document cible cinq problématiques² qui pourraient être exacerbées par ces effets appréhendés :

² En fait, ces problématiques ont été identifiées dans le cadre des études de vulnérabilité et d'adaptation réalisées en préparation de la Troisième Communication Nationale (TCN). On y réfère alors comme « secteurs vulnérables » plutôt que comme « problématiques » visant des secteurs particuliers d'activité, des ressources particulières, des zones particulières ou des groupes particuliers.

- 1) La disponibilité du bois-énergie que la raréfaction de la matière ligneuse dans la région des savanes notamment hypothèquera lourdement.
- 2) La diminution et la pollution éventuelle des réserves d'eau potable résultant de perturbations climatiques qui pourront induire des inondations, la salinisation des aquifères et l'envahissement des terres.
- 3) L'approvisionnement difficile et aléatoire des villes en produits agricoles, forestiers, carnés et halieutiques pourra entraîner des tensions sociales et la perte de revenus pour les producteurs. Cela, sans compter la dégradation des écosystèmes productifs et la perte de biodiversité qui pourraient créer des conditions plus favorables aux invasions d'insectes nuisibles.
- 4) La vulnérabilité des établissements humains face à certains phénomènes naturels exacerbés par les changements (inondation, érosion accélérée, habitat fragilisé, maladies environnementales, etc.) exigera des investissements préventifs et correctifs importants pour sécuriser certains espaces et certaines infrastructures, relocaliser les communautés dévastées ou en position de grande vulnérabilité. Cela pourra résulter en une plus grande insécurité alimentaire et, là aussi, en des tensions sociales susceptibles de dégénérer en conflits.
- 5) L'érosion déjà très active de la zone côtière qui occasionne la perte de terroirs et ressources communautaires, de biens collectifs, d'infrastructures publiques et qui fait peser une menace croissante sur un grand nombre d'unités industrielles du pays (90%).

Ces problématiques sont déjà reconnues par l'ensemble des parties prenantes togolaises, et souvent inscrites comme objets d'intervention de plusieurs programmes, projets ou initiatives en cours ou planifiées.

Ce document constituera forcément la référence de base à la stratégie à élaborer, puisqu'il a été produit dans cette optique en tenant compte des politiques et stratégies nationales globales et sectorielles, et qu'il canalise déjà un consensus très large à l'échelle du pays tout entier.

D'autres documents seront pris en compte. Mais l'objet de ce premier rapport de mission n'est pas de procéder à l'analyse de chacun d'eux. Cela sera fait avant la tenue du prochain atelier de validation et concertation de la stratégie et des investissements prioritaires proposés par les consultants sur la base de cette analyse.

5.0 Premières conclusions et perspectives

Les conclusions qu'il est possible de tirer suite à la réalisation de cette première mission sont les suivantes :

- Un aspect intéressant de la collecte d'information auprès des parties prenantes tient au fait que de nombreux documents de politique, stratégie et de programmation ont été produits récemment, ce qui rendra plus recevables les orientations et priorités déjà établies dans ces documents. Certains sont en cours de développement. Là où des versions provisoires n'ont pu nous être livrées, la mission se référera aux derniers documents disponibles.
- On a remarqué un intérêt général des parties prenantes envers le Fonds Vert Climat et les divers instruments qu'il propose au financement d'initiatives visant l'adaptation au changement climatique. Cet intérêt nous est apparu moins évident pour les initiatives d'atténuation qui concernent un moins grand nombre d'entre elles (du moins celles que nous avons rencontrées dans le cadre des visites individuelles et de la tenue de l'atelier).
- Cet intérêt est très encourageant. Cependant, il pourrait conduire à des déceptions chez certaines parties prenantes qui risquent d'avoir un accès moins direct ou immédiat aux financements qu'elles espèrent, de par l'établissement obligatoire de priorités d'investissement. Toutes les initiatives ne pourront être financées et faire l'objet d'emprunt de la part du pays.
- Une manière plutôt simple, en principe, de donner accès à des financements plus importants et à un plus grand nombre de parties prenantes serait de privilégier l'approche « programme » qui peut s'ouvrir sur des contributions multisectorielles, offrant ainsi à un plus grand nombre de parties prenantes la possibilité d'accéder plus facilement ou rapidement à une partie du financement obtenu, le cas échéant. Cette approche est toutefois nettement plus exigeante en termes de planification, de mise en cohérence et d'élaboration du programme pays. Le niveau d'effort et les budgets afférents accordés aux consultants ne permettent définitivement pas de prendre cette direction, à moins qu'ils soient revus. Dès lors, une stratégie globale d'investissement sera proposée, comme prévue, sur la base des éléments extraits de la documentation pertinente récoltée, de même que la priorisation des investissements à consentir, mais l'élaboration de programmes spécifiques à inscrire dans le programme pays, selon les exigences et critères élaborés par le FVC à cet effet, demanderait d'avantage de ressources.
- On comprendra, par ailleurs, que la revue et l'analyse de plus de 50 documents à caractère stratégique est exigeante et qu'en cela, cette revue et cette analyse s'en tiendront aux éléments structurants essentiels fournissant des orientations précises quant aux axes majeurs et objectifs retenus du développement, quant aux secteurs prioritaires retenus pour soutenir le développement, quant aux actions prioritaires

déjà identifiées, et quant aux ressources humaines, techniques et financières à y consacrer pour obtenir les résultats escomptés.

- La mission a aussi été informée de la capacité limitée du pays à s'endetter à hauteur d'initiatives qui seraient très coûteuses. Cet aspect devra être pris en compte dans l'élaboration du programme pays. La mission considère, à ce titre, que la construction différée du barrage hydroélectrique d'Adjarala aurait constitué une mesure intéressante et significative à porter au compte de l'atténuation du changement climatique. Comme l'arrêt des travaux semble attribuable à l'incapacité du pays de rencontrer, pour le moment, certaines exigences financières imposées par le FMI, cela pourrait être porté au compte de la capacité limitée du pays à augmenter la dette nationale.
- La mission considère de plus qu'un dialogue permanent devra être établi et maintenu avec l'AND et les consultants retenus pour évaluer les besoins en renforcement des capacités de l'AND, car cet aspect représente une dimension importante à inscrire dans le programme pays. Il sera de leur ressort de nous informer adéquatement des besoins à ce niveau.
- Certaines parties prenantes clés n'ont malheureusement pas pu être rencontrées individuellement par manque de temps. Il en est ainsi du Ministère des Transports et des Infrastructures, des ONG, des partenaires techniques et financiers actifs dans le pays, et des structures responsables de la gestion des écosystèmes marins. On retiendra, à titre de leçon apprise, que la première des trois missions que comporte le mandat d'élaboration du programme pays devrait être prolongée d'au moins une semaine pour assurer une couverture plus large de l'ensemble des parties prenantes identifiées.

ANNEXE 1

Liste des participants à l'atelier du 22 mars 2017

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉPUBLIQUE DU TOGO
Travail – Liberté – Patrie

**PROJET DE PREPARATION DU TOGO A L'ACCES AUX FINANCEMENTS
DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT**

ATELIER DE CONCERTATION DES PARTIES PRENANTES POUR L'ÉLABORATION DU
PROGRAMME PAYS FINANCÉ PAR LE FONDS VERT CLIMAT

Lomé, le 22 mars 2017

N°	ORGANISME	NOM / PRÉNOM	FONCTION	CONTACT
1	DE / MERF/ CCAC	ADAKIM Kossivi Esoh	Secrétaire Comptable	eadakim@gmail.com
2	DE / MERF	EGBADE Wiyao	Ingénieur.Eaux/ Forêts	90 37 07 63 Saidlucien@gmail.com
3	DE/ MERF	TETOU Eso- Dong	Chargé d'Études	90 01 95 59
4	DE / MERF	DORDOR Hortence	Environnementaliste	90 83 30 32 dordorhortence@yahoo.fr
5	DG METEO	LEMOU Tchilabalou	Chef Études/Recherches	Lemou2000@yahoo.fr 92 41 02 31
6	Indépendant	KOUGBLENOU Akoétévi	Consultant national	akoetevitkougblenou@yahoo.fr 91 29 61 60
7	JVE	EZE K. Crédo	Assistant de projet	credolesaint@gmail.com 90 71 42 81
8	MPD / DGPD	ADJOH Kokou A.I	Economiste Chargé d'Études	90 20 94 15 kokouadjoh@gmail.com
9	ONG OPED	KOGBE Yaovi Lowanou	Directeur Exécutif	90 38 62 04 Josephkogbe@yahoo.fr
10	PATRONAT (CNP)	WETRO Edem	Chargé de Programme	90 00 67 88
11	PRCNDGE	KODJO Kudadze	Coordonateur	kodaule@yahoo.fr 90 20 85 30
12	SAZOF	AMADOU A. Kadui	Chargé des Études	90 38 11 48 amakadui@yahoo.fr
13	DPPSE / MADEH	DAHAN Sélomé	Chargé d'Études	92 47 43 31 dalassio@yahoo.fr
14	MSPS	DOVI Kwami	Chef DICS	90 28 37 88 kwoami@yahoo.fr
15	DGE / MME	ASSIH Hodabalo	Chargé d'Études	90 18 13 98 Naxy90@yahoo.fr
16	DF / MEF	AMAGLO Koffi	Charf2 de la centralisation des données comptables	Kaarcoju7@gmail.com
17	ODEF	KPATCHA Essodouna	Agent d'Appui	nadegesolim@yahoo.fr 91 69 68 24

18	WASCAL	TETIHEWA B. Brice	Aqquistant de recherche	tbbrice@yahoo.fr 90 26 79 26
19		DOSSAVI Yaotsè	Chargé d'Etudes à SOTRAL	93 88 81 10 marcelindossavi@yahoo.fr
20	WASCAL	YAO Komlagan		90 88 75 71 yaokomlagan@gmail.com
21	DAM / MIT	GNAMA Kpatcha Mawaïboyodou	Chef division sécurité maritime et protection de l'environnement marin	90 14 18 71 gnamaflorent@gmail.com
22	CEET	WONU Etuafé Koku	Directeur Etudes et Développement	Etuafe.wonu@ceet.tg
23	ANGE/ MERF	OURO-DJERI hafez		ourohafez@yahoo.fr
24	DEP / MERF	AFFO A. Oniandon	Macroéconomiste	90 94 83 92 oaffoagnon@yahoo.fr
25	CCNUCC, DE / MERF	AZANKPO Komla	Juriste Point Focal	90 91 96 77 Julesazakpo@gmail.com
26	Direction Promotion Secteur Privé	ANYINEFA A. Susukpo	Chef Section Accès au Financement	90 23 24 78 papsontg@yahoo.fr
27	Direction de l'industrie	NOUKAFOU Ehivi Hudjoe	Environnementaliste Chargé d'Etudes	e.noukafou@gmail.com 91 17 83 01
28	ONG AFHOM	MARC FREITAS	Expert en Finance Climatique	90 37 24 29 Ckfreitas.it@gmail.com
29	MEF / DE	BOKOVI K. Mawuena		90 14 88 28 bkmauwena@yahoo.fr
30	PRADEB / MDBAJEJ	TCHAKPI E. Aimé		92 99 37 94 Eddisso.tchakpi@gmail.com
31	DAAF / MERF	DAVON Kokou Maurice		92 68 44 31 mokawinner@gmail.com
32	CSRZ / ITRA	KA NGNI TEKOU		90 11 31 17 kangniteko@yahoo.fr
33	REDD+	ASSI Hemou		90 03 51 02 assibrice@yahoo.fr
34	DRF / MERF	TELLU Komi Tarouessi	Chef Division	90 02 46 61 telkomtr@yahoo.fr
35	PRBA	KONDO Komla Akpé	Assistant Coordonateur	90 22 33 63 kondokag@yahoo.fr
36	DE / MERF	ESSOBIYOU T. Kohoga		90 02 19 35 essobiyou@hotmail.com
37	Composante2	AGBOSSOU Akpé	Consultant national	90 15 98 998 komagbos@hotmail.com
38	CADEL / UCT	ADAM Abdouh-Moumouni	Coordonnateur	90 37 67 78 abdouhadam@gmail.com
39	ESA / UL	PITALA Wéré	Enseignant Chercheur	90 09 40 27 werepit@hotmail.com
40	DE / MERF	MOUZOU Essohouna		essohounamou@gmail.com
41	DE / MERF	FIAGBOLO A. Adzooléodzi		90 90 57 21 fiagboloa@yahoo.fr
42	DE / MERF	SANKOUTCHA Bouléwoué	Géographe Chargé d'Etudes	90 30 44 83 Xavier @yahoo.fr

43	Direction de l'Environnement	ASSOUMANOU Barika		90 93 33 48 Barika228@gmail.com
44	DE / MERF	KAZIMNA Mandibozi		92 58 48 90 mandibozi@yahoo.fr
45	GCF / TOGO	AURIGNAN Ezzo-Sam	Point Focal	90 54 55 96 ragrignanso@yahoo.fr